

TARIFS ET FRAIS EN VIGUEUR

MONTANTS VOTES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03/02/2018

COTISATION ANNUELLE A L'ASSOCIATION	12,50€
FRAIS DE LETTRE DE RAPPEL	5,00€
FRAIS D'ENVOI DE LETTRE RECOMMANDEE	10,00€
FRAIS FORFAITAIRE EAU POUR PISCINE, IRRIGATION OU UTILISATION NON CONFORME DU RESEAU (ARROSAGE AUTOMATIQUE, NETTOYAGE DE TAPIS, LAVAGE DE VOITURES, ETC...)	100,00€
NON-PARTICIPATION AUX TRAVAUX D'INTERET COLLECTIF	40,00€
FRAIS POUR L'ANNULATION D'UN RETRAIT DE JARDIN OU D'UN NON RENOUVELLEMENT DE MISE A DISPOSITION D'UN JARDIN SUITE A UNE DEMANDE D'INDULGENCE	50,00€
FRAIS DE NETTOYAGE DU PAVILLON LORS DE LA SORTIE DU JARDIN SI NON EFFECTUE (* OU FRAIS REELS)	*200,00€
REMPLACEMENT DU BAC A COMPOST SI MANQUANT OU CASSE LORS DE L'ETAT DES LIEUX DE SORTIE (* DEDUIT DU REMBOURSEMENT DE LA CAUTION) – TARIFS ARRETE MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2020	*70,00€
REMPLACEMENT DU BAC A EAU SI MANQUANT OU CASSE LORS DE L'ETAT DES LIEUX DE SORTIE (* DEDUIT DU REMBOURSEMENT DE LA CAUTION) – TARIFS ARRETE MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2020	*70,00€
CLE DE LOTISSEMENT SUPPLEMENTAIRE (* PAR CLE)	*30,00€
CLE ELECTRONIQUE DE LOTISSEMENT SUPPLEMENTAIRE (* PAR CLE, TARIF VILLE)	*50,00€
PENALITE POUR NON-FERMETURE A CLE DU PORTAIL – VOTE LORS DE L'AG DU 02/02/2019	50,00€
JARDIN EN FRICHE TOTALE LORS DE L'ETAT DES LIEUX DE SORTIE :	CAUTION NON REMBOURSEE
JARDIN EN DEMI-FRICHE LORS DE L'ETAT DES LIEUX DE SORTIE :	MOITIE DE LA CAUTION REMBOURSEE
DEPOT SAUVAGE D'ORDURES :	RETRAIT IMMEDIAT ET NON RESTITUTION DE LA CAUTION